

La musique et le chant dans le culte protestant

Le culte est aussi une affaire de musique et de chant. Pas seulement parce que ces deux confèrent à la liturgie une dimension esthétique, un plus de beauté et d'émotion, mais parce qu'ils soutiennent le culte dans ses fonctions propres et dans sa dynamique théologique. La musique et le chant contribuent réellement à rendre le culte possible. Et pourtant, musique et chant ne se laissent guère assigner aux places que nous pourrions vouloir qu'ils gardent. Par l'imprévisibilité, l'amplitude et la diversité des effets qu'ils peuvent susciter, ils se dérobent à toute maîtrise et restent insoumis à toute mise en ordre fut-elle liturgique. Si tous deux participent au culte en le soutenant dans ses fonctions, ils le transforment de l'intérieur et lui redonnent une part d'inattendu et d'inouï. C'est ce que nous voulons démontrer ici.

A. Le culte : une occasion de réception

Les traités de liturgiques protestants sont formels sur ce point : le culte est don de Dieu. Celui-ci nous y convoque et anime la célébration. Dieu est l'auteur et l'acteur du culte. Richard Paquier écrit ainsi dans son *Traité de Liturgie* : « Dieu ne peut être l'Objet de notre culte que s'il est d'abord le Sujet qui nous donne le culte. Nous ne pouvons lui offrir notre service que si lui-même le suscite et l'ordonne tout d'abord »¹. Le théologien Bruno Bürki commence son ouvrage intitulé *L'assemblée dominicale* par un propos analogue : « Toujours, dans l'histoire du salut, les choses commencent par l'intervention de Dieu. La grâce de Dieu est partout première. La réflexion sur notre liturgie ne débutera pas par la question de savoir ce que font les hommes rassemblés pour un culte. La première chose qui importe dans notre liturgie, c'est que celle-ci vient de Dieu. Elle est don de Dieu pour les hommes. Nous comprenons le culte en tant qu'action et manifestation de Dieu »². Laurent Gagnebin, dans son *Culte à cœur ouvert*, parlera lui d'un culte dont « Dieu a lui seul l'initiative, dont il est le premier acteur, une liturgie dont il est le maître, une Parole qui est vraiment et d'abord sienne avant de devenir notre dans l'écoute et l'obéissance »³.

1. L'écoute ou l'espace de la grâce

Cette conviction en la préséance de Dieu entend tirer les conséquences liturgiques de ce principe structurant de l'ecclésiologie réformée : la grâce de Dieu est toujours première. Parler, célébrer, reconnaître, aimer, pardonner, c'est toujours déjà avoir été parlé, célébré, reconnu... Pour la Réforme, la voie active se conjugue toujours à la voie passive. Etre, c'est avoir été fait.

Cette notion de préséance de Dieu instruit largement la nature même de la participation cultuelle. Elle rappelle que le culte n'est pas une œuvre méritoire, que nous n'allons pas au culte pour être pardonnés et être reconnus mais pour témoigner de l'inconditionnalité de la grâce de Dieu et de la gratuité de la reconnaissance dont il nous gratifie. Cette primauté rappelle aussi que le culte n'est pas l'occasion d'une

¹ Richard PAQUIER, *Traité de liturgie*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1954, p.3

² Bruno BURKI, *L'Assemblée dominicale*, 6405 Immensee (Suisse), Nouvelle Revue de Science Missionnaire (Supplementa vol.XXV), 1976, p.11.

³ Laurent GAGNEBIN, *Le Culte à cœur ouvert*, Genève, Labor et Fides, 1992, p.27.

mainmise sur Dieu : un Dieu qui toujours nous précède n'est pas celui dont on dispose et qu'on possède.

Le culte intègre sa propre secondarité en ritualisant cette primauté de la grâce. Du début à la fin, le culte déploie un fil narratif suspendu aux seules présence et parole de Dieu. L'annonce de la grâce, la proclamation du pardon, la prière d'illumination, la bénédiction, font résonner le culte à l'écho de ce que Dieu y fait. Tout y est d'abord écoute, ouverture, réception. Dieu nous pardonne et nous permet ainsi de nous reconnaître tel que nous sommes en confessant notre péché. Dieu nous parle et nous ouvre ainsi à la possibilité qu'une parole fasse événement d'Évangile. Dieu nous exhorte et nous autorise ainsi à nous croire porteur d'une parole bienveillante et nécessaire au monde...

A travers l'écoute le sujet se trouve placé dans la seule disposition requise par la grâce : celle de recevoir ce qui vient à lui. L'écoute devient alors un des gestes qui témoigne le mieux de ce que la grâce valorise : l'insouciance et l'ouverture. Si la grâce vient à nous et ne commande rien, si elle ne récompense rien et n'appelle aucune confirmation, il ne nous reste plus qu'à écouter et à comprendre que nous sommes déjà écoutés et compris. L'écoute participe ainsi du don de cette grâce et devient en elle-même une occasion de grâce, un moment d'insouciance de soi, d'ouverture à ce qui vient, de réceptivité d'une parole donnée.

C'est ainsi qu'à travers la mise en scène de sa propre secondarité, le culte agit sur celui qui y participe. Il le dispose psychologiquement et spirituellement à l'ouverture, à le rendre toujours plus réceptif. Par le rappel régulier, ritualisé, que tout est déjà offert, le culte nous dessaisit peu à peu de tout labeur, de tout effort, de tout souci de maîtrise. Ce qui compte le plus devient alors juste de fait d'être là, disponible, à l'écoute. C'est ainsi que la mise en scène de la primauté de la grâce n'est pas uniquement pédagogique. La visée du culte n'est pas seulement d'enseigner la primauté de la grâce. En se créant comme un espace d'écoute et de réceptivité, le culte offre à cette grâce la possibilité de refaire événement, dans son antécédence même. Ce qui toujours précède et autorise le culte (la Parole première, l'appel de Dieu, la reconnaissance offerte) ressurgit de l'intérieur même du culte en accordant à celui-ci la fonction proprement théologique de médiatiser la possibilité d'être saisi par un événement de grâce. L'ordonnancement liturgique est pensé de telle manière qu'il se laisse donc de lui-même prendre au jeu de la Parole pourtant déjà entendue qu'il raconte. Il déploie une syntaxe théologique qui provoque la possibilité d'un événement excédant tout ordre et toute prévision. L'institution cultuelle vient ici rendre possible le surgissement d'une parole soudainement évangélique.

2. La partition d'un Dieu insoumis

La musique va bien sûr aiguïser le sens de l'écoute et soutenir cette réceptivité. En nous accueillant, avant même le début du culte, la musique signifie bien que la première disposition requise est l'écoute et non la parole, la réception et non l'émission. Cette musique nous prédisposera d'autant plus à l'écoute qu'elle nous touchera, saura nous émouvoir et contribuer par là-même à nous désarmer, à nous faire taire devant ce qui reste à entendre.

Mais la musique vient aussi et surtout enrichir l'espace liturgique d'un élément qui, dans sa nature même, souligne la non-réductibilité de Dieu à une forme d'expression et de représentation donnée. La musique souligne, pendant le culte, que tout n'est pas que discours, que tout ne s'épuise pas dans le langage, que le théologique ne saurait se représenter dans la monotonie et dans l'univoque. Là où le mot et la parole seule pourraient prétendre enfermer Dieu dans un discours et l'enclorre dans des concepts, la musique vient élargir cette médiation théologique. La musique, plus encore que la parole, est capable dans son écriture même de faire entendre cette non-réductibilité. La polyphonie de mouvements ascendants et descendants, le point et le contre points, les ruptures d'intensité, les variations, la brisure des rythmes, ces éléments de rhétorique musicale peuvent contribuer à témoigner d'un rapport à Dieu révélé dans toute sa richesse et sa densité.

Ce témoignage en l'irréductibilité de la « réalité ultime », auquel participe la musique cultuelle, est l'une des raisons explicatives de la confiance et de l'intérêt que le protestantisme accorde à la musique. Si le Catholicisme se développe globalement sous la forme d'une théologie sacerdotale qui institue l'Eglise, son clergé, l'eucharistie, comme des éléments participants du corps même d'un Christ incarné et rendu visible à travers eux, le Protestantisme se développe sous une veine davantage prophétique secondant toujours l'institution à l'événement d'une Parole autre et supérieure et déterminant par l'Esprit tout régime de médiation. Là où le premier donne à voir et confie au corps social la tâche de porter la Révélation, le second donne à entendre et confie à la parole le soin de raconter celle de Dieu qui toujours l'autorise. La musique va dans le sens de cette abstraction du révélé, de son impalpabilité, de son affranchissement de toute chosification.

3. Un ravissement théologique

La musique et le chant témoignent tous deux de fortes capacités d'emprise sur le sujet. La musique saisie et transporte celui qui l'écoute, au point parfois de lui permettre d'en devenir l'objet. Sa pensée, ses émotions, son corps, sa sensibilité, sont tout entier pris par et dans la musique. Nous pouvons qualifier « d'expérience esthétique » l'expérience de cette captation des puissances du sujet, à travers laquelle celui-ci se trouve saisi, possédé, ravi. Cette expérience vient ici soutenir le culte dans sa fonction réceptrice car en possédant le sujet la musique le transporte et l'ouvre sur autre chose que lui-même. La musique et le chant favorisent ce « lâcher prise » que la participation cultuelle requiert. C'est d'ailleurs certainement à cause de cette possibilité de captation et de ravissement que la musique s'est souvent trouvée associée à des rituels religieux. La force de la musique y est requise pour provoquer un changement d'état, une transformation, une transe, une extase. Ce pouvoir de captation sera souvent mis en relief par certains théologiens qui chercheront dès lors à la domestiquer en maîtrisant cette force d'emprise ou, par leur détracteurs, pour les accuser de manipulation. Ainsi, Florimond de Raemond, ancien réformé, dénoncera en 1605, le fait que Luther et Calvin se servent de la musique pour attirer « les âmes par cette harmonie, ainsi que les oiseleurs arrêtent dans leurs filets les vols entiers des oiseaux »⁴...

⁴ Voir Thierry Wanegffelen, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France*, Paris, PUF, 1999.

C'est précisément par souci de maîtrise de la musique que les réformateurs vont utiliser les pouvoirs de la musique à des fins purement théologiques. C'est ainsi que, pour Luther, la parole humaine est prise à témoin par Dieu pour que Dieu nous parle, la musique cultuelle vient de Dieu pour faire échos à ce qu'il veut nous dire. « Dieu annonce l'Évangile aussi par la musique ». Comme l'écrit Johann Walter (1496-1570), ami et collaborateur de Luther, dans son *Poème Louange et éloge de l'honorable art qu'est la musique* (1538) : la musique est donnée par Dieu, en même temps que la théologie. Dieu, cachant discrètement la musique, l'a dissimulé dans la théologie »⁵. Si pour Luther la musique est *dans* la Parole, au point d'en faire partie et d'en être « l'héritière », elle demeure chez Calvin *pour* la Parole. « Toute parole mauvaise pervertit les bonnes mœurs, écrit-il. Quand la mélodie est avec, cela transperce beaucoup plus fort le cœur et entre au-dedans : tellement que comme par un entonnoir le vin est jeté dedans le vaisseau, aussi le venin, et la corruption est distillé jusqu'au plus profond du cœur avec la mélodie ». La musique n'est pas bonne ou mauvaise en soi, tout dépend de l'usage qui en est fait et des paroles qu'elle sert; c'est la qualité de celles-ci qui détermine celle de la musique. La musique se sanctifie de nous recentrer sans cesse vers la Parole qu'elle a pour charge d'accompagner, de suivre. Et c'est en retour pour Calvin ce compagnonnage de la Parole qui responsabilise la musique, qui exige d'elle qu'elle soit à la hauteur, qu'elle « emporte poids et majesté »⁶.

L'option de Calvin est intéressante car elle est symptomatique de la manière dont une certaine tradition protestante va se méfier de la musique comme le véhicule d'un possible « paganisme » ou comme étant entièrement dévolue à une forme de théologie naturelle. La musique présente en effet le risque d'émouvoir, d'aiguiser l'imaginaire, de donner à croire que le sujet serait de lui-même capable d'absolu. Cette possible auto-transcendance participerait alors d'une négation de l'altérité même de la Transcendance divine, ou d'une intériorisation de celle-ci dans la subjectivité du sujet. Dans cette perspective, la musique ne vient pas exprimer de Dieu ce qu'aucune parole humaine ne pourrait dire à son sujet. La musique n'est théologiquement valable que si elle exprime autrement ce que la prédication à charge d'annoncer et de servir aux hommes. La Parole prêchée sert ici d'instance de validation et d'interprétation de la musique. C'est en secondant le texte (*a fortiori* biblique) que la musique échappe alors aux risques toujours latents d'une théologie naturelle qui lierait Dieu aux possibilités supposées transcendantales de l'humain.

4. Le culte ou le saisissement de l'inouï

Mais alors que la musique rappelle au culte l'irréductibilité de Dieu et l'inconditionnalité de sa transcendance, l'utilisation de la musique à des fins théologiques pourrait bien, à l'inverse, témoigner d'un Dieu humanisé, saisissable et finalement apprivoisé. Il est intéressant de se souvenir ici de la vieille polémique contre le psautier huguenot provoquée entre autre par Montaigne⁷. « Ce n'est pas

⁵ Ed. fac-simulé, Kassel, Bärenreiter, 1932. Cité par Ulrich ASPER, « la musique d'Église protestante », in Bernard KAEMPF [éd.], *Introduction à la Théologie Pratique*, Strasbourg, Presse universitaire de Strasbourg, 1997, p. 240.

⁶ Jean CALVIN, « Préface au Psautier Genevois de 1543 », in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, T.I, 1852, p.143ss.

⁷ cité par Bernard SEVE, « Pouvoirs de la musique : de l'emprise à la captation », *Esprit*, n.°1 (janvier 2003).

sans grande raison, écrit-il que l'Eglise, défend l'usage promiscue, téméraire et indiscret des saintes et divines chansons que le Saint Esprit a dictées en David. Il ne faut pas mêler Dieu en nos actions qu'avec révérence et attention plein d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine pour n'avoir autre usage que d'exercer les poumons, et non par la langue ». Montaigne reproche finalement à la Réforme de désacraliser le texte biblique en ouvrant son accès au plus grand nombre, en le rendant chantable par tous et plaisant aux oreilles de chacun. Comme le remarque Bernard Sève au sujet de la polémique montaignienne, dans un article qu'il consacre aux pouvoirs de la musique : « la musicalisation du texte est précisément ce qui rétrécit la distance du texte à l'homme et autorise cet usage quotidien et par trop familier : la musicalisation humanise le texte, au sens fort d'humaniser ; elle le dédivinise puisqu'elle le rend plaisant à nos oreilles. Le plaisir musical vient corrompre la vérité de la parole de Dieu »⁸. Là où la musique tend à récuser toute mainmise et toute chosification de Dieu, la mise en musique de la parole risque finalement de la domestiquer. Il ne saurait être question de revenir ici sur la nature de cette polémique complexe qui porte d'ailleurs plus sur le chant et l'harmonisation que sur la musique à proprement parler. Notons cependant qu'elle met en relief la dimension paradoxale que le protestantisme, dans sa tradition plus orthodoxe que libérale, témoigne dans son rapport à la musique. Alors que le Protestantisme valorise la musique au nom d'une logique de la non-chosification, il risque bien de domestiquer la Transcendance par un excès d'instrumentalisation théologique de la musique. Le refus de croire la musique capable de rendre possible une expérience proprement religieuse, par sa capacité à nous relier à une réalité ultime, conduit à l'idéologisation de ses propres forces. Le texte, la doctrine, l'interprétation juste, viennent alors dompter la musique et dominer ses propres capacités transcendantales. Mais du coup, c'est la possibilité même de raconter l'inracontable qui se trouve altérée. Cette présence de Dieu que le culte cherche à raconter, la Révélation dont il cherche à se faire échos, l'ouverture à la Transcendance dont il énonce pourtant la possibilité, viennent se résorber dans le seul registre du discours, du savoir, de la parole chantée.

Voilà précisément pourquoi la musique, lorsqu'elle est valorisée en tant que telle, vient tout à la fois soutenir et bousculer la syntaxe du culte. Là où la musique nous prédispose à la réceptivité et nous rappelle que Dieu demeure irréductible aux mots qui voudraient l'enclorre, la musique réinscrit dans le culte lui-même une dimension proprement inouïe, une part d'inconnu qui résiste à toute reprise langagière et qui demeure insoumise au domaine du savoir. Le pouvoir propre à la musique d'émouvoir, de ravir l'âme humaine et de la porter vers une dimension plus profonde, excède toute ressaisie dogmatique de notre rapport à la Transcendance. Celui-ci est bien trop riche pour n'être pensé, justifié et finalement sanctifié par le seul usage de la parole. La musique soutient le culte dans sa fonction de réception et intensifie cette fonction au point de faire du culte l'espace possible d'une véritable expérience religieuse, de l'expérience d'une saisissement, de ce pur moment de grâce d'être soudainement transcendé par une réalité plus ultime.

B. Le culte : une occasion d'actualisation

⁸ Op.cit

Si l'Eglise et le culte demeurent seconds par rapport à la Parole, c'est aussi et toujours dans l'Eglise et lors du culte que cette Parole se laisse raconter. Recevoir, c'est aussi émettre. Comme l'explique Paul Tillich, dans sa *Théologie systématique* : « La fonction de réception inclut simultanément les fonctions de transmission au moyen des média de la Présence Spirituelles que sont la Parole et les sacrements. Qui reçoit transmet et il n'a reçu, d'autre part, que parce que le processus de transmission se poursuit sans cesse. Dans la pratique réception et médiation reviennent au même : l'église est pour elle-même prêtre et prophète. Qui prêche se prêche également à lui-même en tant qu'auditeur, et qui écoute est un prédicateur potentiel »⁹. Dieu nous parle aussi en nous faisant parler. C'est à travers la mise en parole et en récit d'une parole reçue que celle-ci se laisse aussi intégrée et incorporée.

1. De l'intimité de Dieu et de l'humain

Le culte témoigne dans sa nature même de l'intimité profonde qui unit Parole de Dieu et parole humaine. Cette intimité tient au fait que cette Parole de Dieu ne se décrète jamais comme une évidence. Celle-ci est toujours à recueillir et à reconnaître. C'est bien ce que nous enseigne le fait que, dans la Bible, le prophète ne s'autoproclame jamais prophète mais le devient à travers le regard des autres, lorsque ceux-ci éprouvent sa parole comme une parole réellement prophétique. De même, les paroles prononcées en prédication ne peuvent être décrétées par le prédicateur comme « Parole de Dieu », elles le deviennent lorsqu'elles sont reçues comme telle à travers leur capacité à saisir celles et ceux qu'elles touchent. Le fait que Dieu ne se décrète pas mais se laisse reconnaître empêche celui qui parle en son nom d'identifier sa parole *sur* Dieu comme une Parole *de* Dieu. Parole humaine et parole de Dieu sont aussi intimement liées car cette Parole n'est vraie qu'en le devenant à travers ce que nous en faisons. Le don de la grâce ne prend sens que s'il est reçu et intégré dans notre vie, le texte biblique ne nous parle et ne nous saisit que s'il est lu et interprété, le salut de Dieu n'est vrai que s'il nous libère concrètement. La parole de Dieu trouve sa pleine signification lorsqu'elle s'incarne et se laisse médiatiser à travers nous. C'est aussi et enfin la force de ce lien unissant Parole de Dieu et parole humaine qui fonde la communauté ecclésiale. Si Dieu nous parle à travers nos propres paroles, la parole de chacun peut alors être animée par celle de Dieu. Si Dieu se dit et se laisse reconnaître à travers les paroles d'un autre, cet autre peut prendre alors une valeur proprement théologique. C'est toujours de cet autre que peut être reçu une autre parole de Dieu.

Le culte fonctionne précisément comme cet espace interprétatif d'une Parole donnée. A travers l'agencement de ces différents éléments, la liturgie permet à chacun de participer à cette mise en récit, de devenir acteur de cette parole offerte.

2. Une assemblée actrice

Aux différents moments où la musique intervient dans le culte celle-ci permet à l'assemblée de se saisir de ce qui vient de lui être dit, de le reprendre à son propre compte et de le restituer publiquement. Par le chant, le culte offre à l'assemblée la

⁹ Paul Tillich, *Théologie Systématique IV*, Genève, Labor et Fides, 1991, p.208.

possibilité de devenir l'actrice qu'elle doit être, de se laisser animer et activer par la grâce qui lui est donnée et la Parole qui lui est confiée.

L'apport de la Réforme en matière de musique religieuse aura été de faire chanter l'assemblée et d'individualiser ainsi l'expérience musicale. Alors que dans le Catholicisme la confluence de raisons théologiques (la messe est dite par le clergé pour rendre Christ présent), architecturales (division de l'espace qui met à part, qui sacralise, le clergé) et musicologiques (chant en latin et suivant une rhétorique musicale qui se complexifie de plus en plus), la Réforme unifie l'espace ecclésial à travers, entre autre, la pratique désormais ouverte à tous du chant. C'est pour soutenir l'assemblée que la musique est maintenant produite et pour souligner la participation des fidèles que les chants sont proposés. C'est à l'ensemble de l'assemblée qu'il convient d'exprimer sa louange, rien de Dieu ne pouvant être vécu par procuration.

Il est intéressant de relever que le répertoire minimaliste de la tradition réformée (les psaumes et quelques cantiques bibliques) centré sur la seule Bible, sous tend précisément ce principe de l'assemblée actrice du culte. Chanter la Bible et la Bible seule revient en effet à chanter ce qui est donné à tous et ne chanter que ce qui est donné à tous. Le principe du *Sola Scriptura* par lequel la Bible devient accessible à tous, souligne le fait que c'est bien désormais l'assemblée qui est actrice de la Parole. Si celle-ci ne se puise que dans la Bible, cela signifie que la Parole se donne à tous à travers la Bible. C'est donc à chacun de la lire, de la méditer et de la chanter.

Il faut aussi relever que la répartition de la musique, dont témoigne la tradition luthérienne, entre assemblée, chœur et ténor, atteste d'une complexification de l'écriture musicale qui se veut, pour l'assemblée, signifiante sur le plan théologique. La virtuosité et la complexification de l'écriture musicale, ne viennent pas ici transformer le lieu du culte en salle de concert mais se veut à la hauteur de la louange rendue à Dieu et du souci du musicien de faire véritablement effet sur l'assemblée, d'être réellement entendu, de saisir l'auditeur. Le fait que l'assemblée n'ait pas le monopole du chant ne signifie pas qu'elle soit décentrée. Au contraire, on pourrait dire qu'elle se retrouve au centre de la circulation des sons, qu'elle se retrouve au cœur d'une louange tellement riche qu'elle appelle d'elle-même la polyphonie.

3. Un corps chantant

La musique et surtout le chant sont les lieux privilégiés de cette intégration de la Parole donnée. Chanter revient à faire corps avec la Parole, la faire passer en soi, vibrer en elle ; dans le chant, la parole dite s'incorpore à soi et nous pénètre profondément. La musique et le chant canalisent les énergies et les mouvements du corps humain. La personne entière est ainsi sollicitée au point que ses propres facultés critiques se trouvent comme mises en suspend. Comme l'explique Bernard Sève, « par l'effet de concentration du sujet en une unique tâche extérieure et par les effets de liaison du sujet avec les autres sujets, la musique (...) produit une immédiateté a-critique »¹⁰.

¹⁰ Bernard SEVE, Op.cit.

Par le chant, l'humain s'adresse à Dieu par et dans son corps et non à travers sa seule rationalité. « La musique apporte une richesse expressive qui évite que la réponse que l'homme fait à Dieu ne se fasse sur le seul mode intellectuel »¹¹. C'est aussi à travers le chant que nous donnons notre souffle à cette parole, que nous lui donnons du ton et la faisons elle-même vibrer. Le chant devient à la fois ici réception et émission, occasion d'incorporer une parole reçue et occasion de la raconter en l'interprétant.

Comme le remarque Ulrich Apser dans l'article « La musique d'Eglise protestante » de *l'Introduction à la Théologie pratique* : « la parole chantée présente de nombreux avantages sur la parole parlée : elle est non seulement bien comprise, mais elle est, en outre, éprouvée dans le vécu, elle pénètre plus profond, et en général, reste mieux gravée dans la mémoire. Quiconque a déjà chanté de grandes compositions sur des paroles bibliques en a fait l'expérience : il ne pouvait plus en oublier les paroles, le texte chanté l'accompagnait sans relâche, agissant sur son affectivité, occupait son esprit ; et l'intensité avec laquelle l'être humain est atteint par les paroles pourrait bien être un indice de la proclamation »¹². Bernard Sève relève lui aussi ce pouvoir de vivification et de mémorisation de la musique : « le texte chanté prend une densité, un relief, un rythme et une présence ou prégnance tout à fait spécifiques (...) vivification et attention qui produisent à leur tour une mémorisation plus facile et plus exacte, et très souvent, c'est l'air qui nous permettra de retrouver les paroles et non l'inverse »¹³.

Chanter, revient aussi à chanter à la suite des autres et d'autres qui nous ont précédé. Comme la réalisation de certains rituels, le chant de cantiques et de psaumes nous inscrit dans une mémoire et une généalogie. Le chant nous situe dans une méta-histoire qui condense le temps et rassemble les générations. Alors que la prédication est événementielle et donc toujours contemporaine, le chant des psaumes semble indépendant de l'histoire et contribue, du fait de son invariabilité, à la structuration de l'identité ecclésiale et spirituelle (d'autant plus fort dans le Protestantisme où le chant des psaumes fut pendant longtemps une spécificité réformée) ; d'où l'attachement de certains à des psaumes et des cantiques particuliers, d'où la nécessité de composer des recueils de chant qui intègre cette fonction identitaire.

4. Le culte ou la corporéité de la grâce

Le chant et la musique soutiennent le culte dans sa fonction intégratrice au point de transformer le culte en une communauté chantante, en corps réellement parlant. A travers le chant, la communauté corporalise la Parole, lui donne du souffle. La musique et le chant viennent à nouveau équilibrer une théologie cultuelle qui pourrait rester sans elle, trop dépendante d'une théologie de la parole seule. La musique et le chant participent en effet d'une prise en compte cultuelle et théologique de la voix, de la tonalité, du corps, de la sensibilité, de l'intime, mais aussi de la communauté, du corps social, de ses voix mêlées, de son déploiement

¹¹ Olivier CALAME, « Musique et Liturgie », in *Les cahiers de l'IRP*, 22/juin 1995, p. 5-39

¹² Ulrich ASPER, « la musique d'Eglise protestante », Bernard Kaempf ed. *Introduction à la Théologie Pratique*, Strasbourg, Presse universitaire de Strasbourg, 1997, p. 241-242

¹³ Bernard Sève, op.cit.

dans le temps, de la préséance de ses générations. C'est cette dimension anthropologique que la musique et le chant font ressurgir dans le culte pour l'autoriser à porter l'humain dans sa totalité. Tous deux permettent, en reprenant les termes que Pierre Gisel applique au baptême, de « prendre en compte et en charge nos réalités anthropologiques globales, [afin de] ne plus privilégier unilatéralement la thématique de la seule Parole sur fond d'altérité, au départ d'un face à face quasi desserti au monde »¹⁴.

Là où paradoxalement le chant pourrait dominer la musique dans des mots et la mettre au service de la veine prophétique de cette parole toujours proclamatrice et dérangeante, c'est la parole elle-même qui, chantée, vient renforcer le pouvoir proprement instituant de la musique. A travers le chant, l'assemblée se trouve réellement instituée dans sa capacité à incorporer et à incarner cette Parole reçue. Le corps chantant atteste la possible prise en compte par Dieu de l'être humain et des données complexes de sa corporéité et témoigne de la possible mise en résonance de Dieu et de l'humain. Le culte, à ce titre, actualise la grâce en révélant sa possible expression au cœur même de l'histoire et de la nature humaine.

C. Le culte : une occasion de transformation

Si la fonction du culte est de nous ouvrir à Transcendance, de nous permettre une ressaisie actualisante de la Parole, elle est aussi de nous transformer. Participer, revient à être stimulé et encouragé par une Parole et des récits qui visent à nous transformer, à nous sortir de nos inerties et à nous ouvrir au désir de devenir disciple du Christ.

1. Dieu, dans la brutalité de l'histoire

Il est toujours possible de vivre le culte comme un lieu de replis et de refuge. Le culte apparaît alors comme un lieu à part, la célébration un temps autre, une source de ressourcement et de prise de distance. Ce désir de tranquillité ne saurait cependant nous faire oublier que le Dieu de Jésus-Christ traverse le monde dans sa cacophonie, son agitation et sa fureur. Etre précédé dans le culte par ce Dieu incarné, c'est le rejoindre dans le monde où il nous précède. Jésus-Christ dit de lui-même cette association inattendue de l'humain et du divin. En lui se laisse reconnaître la possibilité de consentir tout autant à Dieu qu'à l'humain et de croire en la possibilité de Dieu dans l'histoire humaine, comme en la possibilité de l'homme dans l'histoire de Dieu.

Le Dieu que nous célébrons au cours du culte n'est donc pas une momie ou une déité abstraite mais une présence agissante dans le monde. Comme le remarque Laurent Gagnebin dans *le Culte à cœur ouvert* : « Même seul et à genoux, les yeux fermés, dans la chapelle la plus sombre et la plus silencieuse, notre regard ne peut pas ne pas rencontrer, d'une manière ou d'une autre, une Croix : elle est au cœur des évangiles (...), elle est, qu'on le veuille ou non, l'image d'un combat, à savoir d'une agonie et d'un calvaire, d'une lutte vécue, mais aussi à vivre sur cette terre et dans l'histoire »¹⁵. Il ne s'agit pas seulement du monde dans ce qu'il a de plus beau de joyeux et de confortable, mais le monde dans sa brutalité, sa violence et sa

¹⁴ Pierre GISEL, *Pourquoi baptiser*, Genève, Labor et Fides, 1994, p. 70.

¹⁵ Laurent GAGNEBIN, *Le Culte à cœur ouvert*, Genève, Labor et Fides, 1991. p 29-30.

complexité. Cette croix qui symbolise le Christianisme est la croix d'un calvaire, d'une agonie, d'une lutte où Dieu lui-même est présent, d'un combat où Jésus-Christ meurt avec Dieu. La croix vient donc nous arracher à nos rêveries pieuses et à nos contemplations désincarnées pour nous plonger dans un monde où Dieu agit et combat.

La célébration du Dieu de Jésus-Christ ne correspond donc pas à une religion purement intérieure, personnelle et désincarnée. Cette célébration fête un Dieu chevillé au corps de l'histoire. Se laisser rejoindre par lui nous fait sortir de nos sacristies religieuses et théologiques d'où le monde à bien souvent tendance à disparaître. La célébration est précisément ce passage par lequel Dieu nous entraîne à sa suite, là où peut-être nous ne souhaitons pas forcément nous rendre.

2. Au-delà du malheur...

A leur manière, la musique et le chant participent aussi à cette fonction transformatrice du culte.

Le chant qu'il soit à l'unisson, antiphoné ou polyphonique, renforce la dimension communautaire de l'assemblée. Celle-ci se trouve captivée par la même activité et réunie dans une même composition, dans une même partition. La communauté n'est pas la simple addition d'êtres isolés et individualisés les uns par rapport aux autres, elle rassemble des hommes et des femmes dans le partage d'une même partition, d'une même voix, d'un même souffle. Et c'est précisément la possibilité de cette mise en commun de ce partage, de cette intimité partagée dont témoigne aussi l'Eglise lorsqu'elle fait chanter. A travers son chant, l'Eglise témoigne de la possibilité de communautés, de partages et harmonies humaines. Comme l'écrit encore Bernard Sève : « La résonance entre la musique et le corps devient aisément résonance entre les corps, entre les sujets ». L'expérience du chant et de la musique est une expérience inter-subjective forte, qui nous inscrit dans une filiation particulière et nous met à l'unisson d'autres voix, d'autres corps, d'autres sensibilités. Le chanteur est réellement mis avec, mis en commun et se trouve dès lors saisi par un sentiment d'appartenance profond. Il fait corps avec d'autre. La musique qui s'empare du corps, le traverse et le relie à tous ces autres qu'elle ravit pareillement.

Cette expérience esthétique de la musique et du chant enrichie notre présence au monde, dans le sens où elle contribue à le reconfigurer autrement. Paul Ricoeur a largement développé ce concept de « refiguration » du monde par le détour de l'objet esthétique dans son *Temps et Récit*. Le monde est refiguré par l'objet esthétique dans la mesure où cet objet agit sur le sujet et le transforme dans son rapport au monde. De même que le cinéma augmente notre capacité à voir le monde autrement, non parce qu'il projette sur écran un autre monde mais parce qu'il forme notre œil pour le percevoir différemment, la musique refigure notre rapport au monde. En stimulant nos capacités auditives, en animant notre sensibilité, en aiguillant nos capacités d'interprétation, la musique nous permet d'écouter le monde autrement, de l'écouter peut-être dans sa propre musicalité, de l'écouter avec l'intention d'écouter de la musique. On se rappellera ici des propos de Karl Barth « adressé » à Mozart : « Chaque fois que je vous écoute, je me sens transporté au

seuil d'un monde bon et ordonné (...). Avec votre dialectique musicale dans l'oreille, on peut rester jeune et vieillissant et se reposer, se réjouir et s'affliger ; en un mot : vivre. (...). Votre musique est d'un réel secours »¹⁶.

Mais la musique et le chant culturels viennent encore et aussi transformer le sujet à l'ouvrant à la possibilité d'émotions inattendues, de nouveaux émerveillements, de ces purs moments de grâce que nous évoquions plus haut. La musique et le chant offrent au sujet la possibilité d'être saisi par une expérience esthétique qui surmonte les contradictions et les ambiguïtés profondes de la vie, qui nous libèrent de nos aliénations et de nos obscurités intérieures, et nous ouvre, l'espace d'un temps de grâce, à la possibilité d'un autrement, autrement plus paisible et joyeux. Beethoven disait : « Celui qui comprend ma musique ne peut jamais plus connaître le malheur ».

C. Le culte ou l'expérience du salut

Mais là où le culte entend transformer le sujet par l'irruption de cette parole prophétique qui scrute de nouveaux possibles, qui engage sa responsabilité et l'appelle à décider pour l'évangile, la musique et le chant transforment le sujet indépendamment de son propre pouvoir décisionnel. Là où le culte, dans sa dimension prophétique, inscrit la transformation dans le registre de la loi, de l'exhortation, du commandement, il le situe, à travers sa dimension esthétique dans le registre du dessaisissement de soi, de la docilité et de la grâce. Cette dimension esthétique ne tient pas à la qualité intrinsèque de ses objets, à la beauté qu'on leur reconnaît ou à leur capacité d'émouvoir et susciter un plaisir particulier. Cette dimension ne tient pas nous plus à la capacité qu'aurait l'objet esthétique de nous porter vers un ailleurs. Nous comprenons par « dimension esthétique », la capacité qu'a un objet de se laisser lui-même expérimenté, de se laisser ressaisir et réapproprié par le sujet et de médiatiser une puissance de créativité qui permet une harmonie plus profonde et une interaction réussie avec le monde¹⁷. A travers la musique et le chant le culte devient objet esthétique à travers sa capacité à faire réellement ce qu'il dit. En nous ravissant, en instituant la communauté comme corps chantant, la musique et le chant se donnent en effet comme l'occasion d'une dé-préoccupation de soi, comme le temps de grâce d'une insouciance de soi, qui fait du culte un véritable moment de salut et nous d'un simple discours sur le salut. Comme le disait Paul Tillich en opposition à Bultmann « la situation d'avoir à se décider reste toujours une situation qui se situe sous la loi »¹⁸. La musique et le chant nous transportent au-delà de cet impératif décisionnel. L'expérience esthétique du culte est celle de la grâce réellement vécue, tellement vécue qu'elle nous libère même de la nécessité d'y consentir. C'est dans le temps suspendu de la décision à prendre que la musique et le chant font du culte une véritable liturgie de la grâce.

Le protestantisme a fortement pensé et valorisé le culte comme un espace pédagogique. Le culte est ce moment privilégié où la Parole de Dieu est enseignée, où chacune et chacun est invité à comprendre ce que la prédication du Christ implique dans sa vie. A travers la réception, l'actualisation et la transformation qu'il

¹⁶ Karl BARTH, *Mozart*, Genève, Labor et Fides, 1956, p.11

¹⁷ Cf. Marcel VIAU, *L'univers esthétique de la théologie*, Montréal, Médiaspaul, 2002, p.72.

¹⁸ Paul TILLICH, *L'existence et le Christ*, Lausanne, L'âge d'Homme, 1980.

cherche à produire, le culte est l'école de la grâce, le lieu d'apprentissage de la liberté qu'elle nous donne. La musique et le chant soutiennent le culte dans sa dimension didactique mais lui confèrent aussi une fonction proprement poétique. A travers-eux quelque chose se passe. La grâce n'est plus seulement racontée, elle advient, elle fait effet. La Parole n'est plus seulement dite, elle nous prend et fait ce qu'elle dit. C'est ainsi que la musique et le chant viennent sans cesse bousculer et dépasser nos rituels et nos syntaxes liturgiques. La musique et le chant en font toujours plus. La réception devient l'occasion d'un ravissement. L'actualisation se trouve intensifiée au point de servir une véritable incorporation de la grâce. La transformation va jusqu'à nous libérer de la nécessité de l'être. La musique et le chant accompagnent et conduisent le culte vers sa plus haute intensité.

Raphaël Picon